



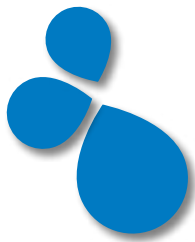




**Entraide & Fraternité l'a déjà souligné dans plusieurs de ses analyses: la souveraineté alimentaire (SA) joue un rôle fédérateur pour les groupes et mouvements qui visent un changement structurel dans le domaine agricole et alimentaire. D'autres concepts ont une fonction semblable, comme l'« agroécologie » (AE) et l'« économie sociale et solidaire » (ESS).**

**Comment éviter de « mettre tout dans tout »? Comment les trois termes peuvent-ils être utilisés au sein d'une stratégie visant la transformation du système alimentaire au Nord et au Sud?**

**Réponse partielle à ces questions...**



Une rapide définition de ces concepts est nécessaire avant d'en proposer une articulation qui tracerait les contours d'un système alimentaire alternatif.

### La souveraineté alimentaire : un concept politique

Pour rappel, la SA est le plus souvent définie par la **Déclaration Nyéléni**<sup>1</sup> :

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des entreprises transnationales. [...] La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux. Elle fait primer une agriculture paysanne et familiale [...] ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique.

La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantit un revenu juste à tous les peuples et les droits des consommateurs à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations. »

1. La déclaration de Nyéléni fut prononcée le 27 février 2007 par les représentants de plus de 500 mouvements paysans et organisations de la société civile, issus de plus de 80 pays, réunis dans le village de Nyéléni au Mali, pour le Forum Mondial pour la Souveraineté Alimentaire.

La souveraineté alimentaire est un concept politique qui propose une utopie et un cadre pour les luttes paysannes à travers le monde. Ses défenseurs dénoncent les effets d'un marché dérégulé sur les populations, élaborent et portent des revendications précises en matière d'accès à la terre, aux semences, aux ressources naturelles et de leur protection, de rééquilibrage du commerce international, du contrôle démocratique, de protection des producteurs, de relocalisation... La SA englobe les dimensions sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales, qui assurent aux populations une sécurité alimentaire à long terme. Conçu dans le cadre de la SA, le droit à l'alimentation inclut aussi les droits aux ressources, à l'accès à la terre, à l'éducation, à la santé...

### L'agroécologie : un concept agronomique et écologique

L'AE est définie par un ensemble de principes qui orientent son application.

Sous sa forme la plus simple, elle est l'application de la science écologique à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables (Gliessman, 1998). À l'échelle de la ferme, l'AE applique les mécanismes naturels des écosystèmes aux activités agricoles. On parle alors d'agroécosystème. Selon cette idée, l'AE suit au moins cinq principes écologiques :

- > Améliorer le renouvellement de la biomasse (c'est-à-dire recycler les éléments nutritifs) ;
- > Assurer des conditions de sol favorables ;
- > Minimiser les pertes en énergie, en eau, en nutriments... ;
- > Promouvoir la diversification génétique (biodiversité) ;
- > Valoriser les interactions biologiques bénéfiques (par l'intégration des cultures et de l'élevage ou par association de plantes complémentaires).

Ces principes sont appliqués dans une vision systémique et cyclique de l'agroécosystème.



Par la suite, le champ de l'AE s'est étendu au système alimentaire dans son ensemble (Stassart et al., 2012) : production, transformation, commercialisation, consommation et recyclage des produits agricoles. De ce fait, d'autres dimensions (sociales, économiques, culturelles, politiques...) se sont ajoutées à l'approche écologique de l'AE. L'analyse s'est aussi élargie. L'objectif d'intégrer la ferme dans l'écosystème a été progressivement remplacé par celui d'intégrer le système alimentaire dans l'écosystème.

L'AE, née comme une discipline scientifique agronomique et écologique est aussi devenue progressivement une discipline scientifique multidisciplinaire et multidimensionnelle, combinant des éléments issus à la fois des sciences agronomiques et des sciences humaines. Dans cette vision plus large, l'agroécologie est non seulement un ensemble de pratiques inspirées de l'agriculture paysanne et traditionnelle, renforcée par un appui scientifique, mais elle peut

aussi être considérée comme un mouvement social en devenir (Wezel, Bellon et al., 2009). En effet, en Amérique latine, une partie de la société civile s'est emparée de l'AE pour défendre l'agriculture traditionnelle des communautés locales dans un rejet de la révolution verte<sup>2</sup>. Le mouvement social agroécologique s'est donc constitué en contestation du modèle conventionnel d'agriculture pour essayer d'en limiter les dégâts par la proposition d'une alternative.

---

2. Au cours des années 1960, dans certains pays du Sud, des politiques de développement financées par la Banque mondiale avec le soutien de fondations philanthro-capitalistes (Rockefeller et Ford), avaient pour objectif premier de réduire la faim dans le monde par la modernisation de l'agriculture. Cette modernisation (mécanisation, produits phytosanitaires, monoculture) s'est avérée être une catastrophe sociale pour la petite paysannerie (réduction de la main-d'œuvre agricole, appui aux producteurs les mieux lotis, exode rural) en plus d'être une catastrophe environnementale. Ce processus de modernisation de l'agriculture par des programmes de développement est appelé « Révolution Verte » (Delvaux, 2012).

## L'économie sociale et solidaire : un concept économique

L'économie sociale et solidaire (ESS) peut être définie à la fois par la place qu'elle occupe au sein de l'économie et de la société en général et par un ensemble de caractéristiques observées chez les acteurs de l'ESS eux-mêmes.

### Une économie plurielle et de réciprocité

L'ESS occupe une place particulière qui interroge les postulats de l'économie capitaliste qui dominent la société depuis plus de 200 ans. Pour le dire simplement, la conception de l'économie qui domine aujourd'hui se base sur l'idée suivante : les individus, poussés par leur intérêt personnel de maximisation du profit, servent l'intérêt général et la société en produisant un maximum de richesses. Ces richesses sont redistribuées par les mécanismes du marché et du libre-échange à la satisfaction du plus grand nombre<sup>3</sup>.

Mais cette vision, considérée comme la seule valable dans les sphères politiques de décision (nationales et internationales) ne désigne qu'une « forme particulière d'économie » : l'économie capitaliste de marché, basée sur la maximisation du profit et l'extrême marchandisation de toute chose (Carracillo, 2008). Comme de nombreuses études sur l'avènement du néolibéralisme l'ont montré, les conséquences des applications de cette conception ont entraîné des effets néfastes pour bien des populations, les paupérisant davantage (libéralisation extrême des services publics, finance dérégulée, commerce international inégalitaire et injuste...). À cela s'ajoutent

3. Cette conception de l'économie s'inspire des théories d'auteurs classiques du XVIII<sup>e</sup> siècle tels qu'Adam Smith. Selon lui, en poursuivant leur intérêt personnel (de maximisation du profit), les individus contribuent (malgré eux) à l'intérêt du plus grand nombre. Plus l'individu engrange de profit, plus il augmente les richesses de sa nation. Adam Smith et ses successeurs croient en l'existence d'une « main invisible » [en opposition à la « main tangible » de l'État], concrétisée par le marché, qui assurerait la meilleure redistribution possible des ressources (Toussaint, 2010).

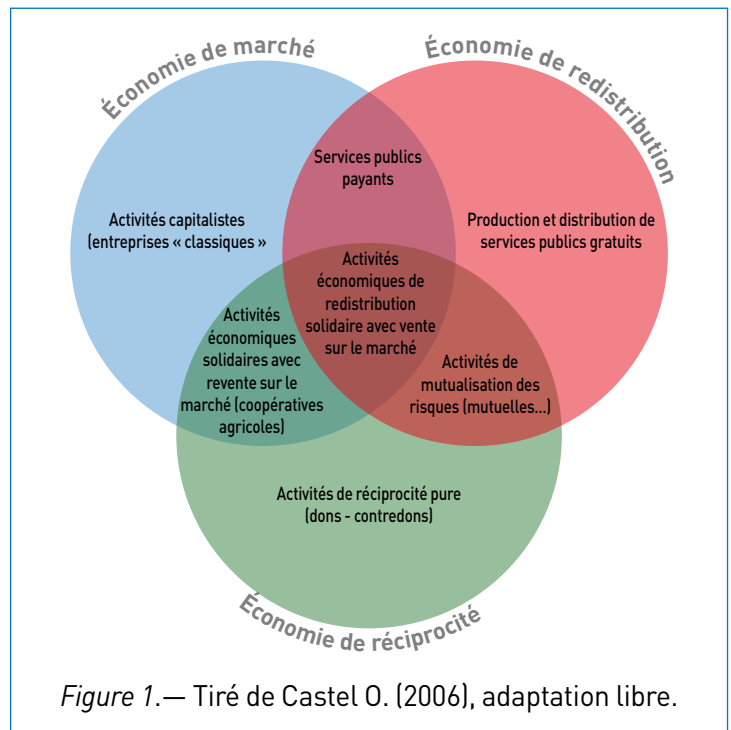


Figure 1.— Tiré de Castel O. (2006), adaptation libre.

les effets culturels de ce modèle qui, sournoisement, inculque ses principes : individualisme exacerbé, instrumentalisation des rapports humains, concurrence, performance, etc.

C'est une autre conception de l'économie que propose l'ESS : celle d'une économie plurielle et de réciprocité — pour reprendre les termes de Karl Polanyi, anthropologue économiste du xx<sup>e</sup> siècle. Cet auteur définit en effet l'économie comme une relation des êtres humains à l'environnement qui leur fournit les moyens de répondre à leurs besoins. Selon ce scientifique, la réalité montre qu'il n'y a pas que l'économie de marché pour répondre aux besoins des populations (par exemple, le troc ou le système de dons). Aux côtés de l'**économie de marché** (économie capitaliste) et de l'**économie de redistribution** (économie communiste et socialiste), il existe aussi l'**économie de réciprocité**, où le principe de solidarité et le souci d'autrui guident l'échange. On se situe dans « le cadre d'une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêt qui entraîne l'obligation morale de ne pas desservir les autres » (Castel, 2006). En fait, « on ne donne pas pour recevoir, on donne pour que les autres donnent » (Kolm, 1984). C'est l'enchaînement de ces dons, indirectement réciproques, qui institue la réciprocité à une plus grande échelle.

Ces différents types d'économies sont toujours présents, de manière plus ou moins forte, dans une société. Il n'est pas rare que certaines situations soient au croisement de plusieurs types d'économie (voir figure).

L'ESS fait partie de l'économie de réciprocité mais elle est aussi à mi-chemin entre le secteur capitaliste de marché (économie de marché) et le secteur public géré par l'État (économie de redistribution). C'est ce que représentent la sphère verte du schéma et son intersection avec les autres sphères. Ainsi, l'économie sociale et solidaire se décline dans une grande variété de formes : entreprises sociales, syndicats et mutuelles, banques solidaires, coopératives, groupes d'achat commun (GAC), associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP)...

### Des principes et règles de conduite en cohérence avec les valeurs prônées

Si l'ESS occupe une place particulière dans l'économie, c'est principalement parce qu'elle est régie par un ensemble de principes et de critères observables dans les pratiques.

#### Des principes (Laville, 2006)

Ceux-ci reposent principalement sur les éléments suivants :

##### > **Un modèle théorique économique basé sur la réciprocité**

Comme signalé dans le point précédent, une autre définition de l'économie est proposée (ni capitaliste, ni communiste) selon laquelle le meilleur facteur de redistribution n'est pas le marché mais la délibération et la réciprocité<sup>4</sup>.

##### > **L'émergence d'une pratique économique alternative** tirée de nombreuses expériences.

4. L'ESS existe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (avec la création des mutuelles, des syndicats, des coopératives agricoles et ouvrières), elle peut donc s'appuyer sur une base théorique forte. De nombreux auteurs, tels que Karl Polanyi, ont contribué à renforcer ce modèle théorique d'économie alternative.

Celles-ci s'affranchissent des mécanismes offre-demande et de la spéculation financière. Sans pour autant rejeter les règles du commerce, ni même le profit, les acteurs de l'ESS développent une économie où le marché est subordonné à l'intérêt général.

##### > **Un militantisme politique qui revendique et propose**

Face au constat de l'échec du modèle économique capitaliste et néolibéral, les acteurs de l'économie sociale et solidaire explorent des manières de vivre l'économie autrement. Les décisions économiques sont orientées par des valeurs humanistes (l'intérêt pour les biens communs, le collectif plutôt que l'individualisme, la collaboration plutôt que la compétition).

##### > **Une économie s'intégrant dans une vision plus globale de la société**

Cette conception de l'économie participe d'une volonté de transformation culturelle globale de la société, basée sur des valeurs telles que la solidarité, la justice sociale, l'égalité, les droits humains...

#### Les critères (Canfin, 2008)

Les principes se concrétisent dans certaines règles de conduite à l'œuvre dans les expériences d'ESS comme :

##### > **Une adhésion libre et volontaire**

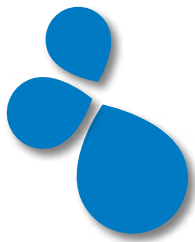
La liberté étant un des fondements de la démocratie à l'œuvre dans les organismes d'ESS.

##### > **Une gestion démocratique et participative**

Le fonctionnement d'un organisme d'ESS se veut horizontal et égalitaire, suivant la règle « une personne, un vote » (la plupart des décisions stratégiques sont prises de manière démocratique par les membres).

##### > **Une utilité sociale ou collective**

L'objet des échanges économiques proposés par des organismes d'ESS a toujours à voir avec l'amélioration du bien-être social et collectif (que ce soit le bien-être des membres de l'organisme ou celui de la société dans son ensemble). Cet objectif d'uti-



lité sociale ou collective est explicite et renseigné dans les statuts de l'entreprise.

> **Des buts lucratifs limités**

L'objectif n'est pas de maximiser le profit mais de servir un objectif social. Quand il y a un profit, il n'est pas accaparé de manière privée mais équitablement redistribué ou réinvesti dans l'activité pour en accroître la portée et/ou le nombre de bénéficiaires.

> **Une mixité des sources de financements (fonds publics, commerce, dons...)**

Ceci représente une garantie d'indépendance vis-à-vis du pouvoir public d'une part et du secteur privé et capitaliste d'autre part.

**Souveraineté alimentaire, agroécologie, économie sociale et solidaire : même valeurs et mêmes combats ?**

**Mêmes valeurs en vue d'un système alimentaire durable**

Les trois concepts sont nés de la **contestation d'un modèle et de ses externalités** (système alimentaire dominant et économie capitaliste/néolibérale). Les pratiques agroécologiques sont en rupture par rapport au système alimentaire dominant tandis que les mouvements de la SA sont en lutte « ouverte » contre ce système. Les acteurs de l'ESS, quant à eux, questionnent le système capitaliste, à l'origine du système alimentaire dominant.

Dans les trois cas, cette **contestation a pu être relayée au sein de mouvements sociaux**. Jouant un rôle de « dénominateur commun » tout en étant porteurs d'utopie, ces trois concepts ont rassemblé, de façon respectueuse et parfois transversale, des groupes de militants et de professionnels de la société civile autour de mêmes valeurs, principes, pratiques et recommandations, à travers le monde et selon des intensités différentes.

On retrouve, parmi les adhérents à ces trois dimensions, **une même volonté de transformer le système**

**alimentaire mondial**<sup>5</sup> vers un système durable, équitable, socialement et économiquement juste et solidaire. Les valeurs soutenues sont identiques (solidarité, égalité, droits humains...) et il existe aussi des principes communs : relocalisation, durabilité, soutien aux plus vulnérables (femmes, paysans, exclus...).

Les penseurs et praticiens de ces trois concepts **combattent l'idée fataliste** selon laquelle le modèle néolibéral actuel n'a pas d'alternative. Les projets et initiatives issus de la SA, de l'AE et de l'ESS constituent des preuves concrètes qu'une autre société est possible.

Les défenseurs de la SA, de l'AE ainsi que de l'ESS **valorisent l'agriculture paysanne et familiale**. Les pratiques AE sont inspirées de l'agriculture paysanne traditionnelle et démontrent les potentialités des petites exploitations. La SA est née dans les mouvements de luttes paysannes composés de petits producteurs qui sont les principales victimes du système dominant et ceux qui, à travers le monde, souffrent le plus de la faim. Les deux mouvements considèrent que l'agriculture paysanne peut nourrir le monde de manière durable (La Via Campesina, 2010). Les protagonistes de l'ESS, parce qu'ils veulent remettre l'humain au centre de l'activité économique, sont en faveur d'une agriculture et d'un système alimentaire à taille humaine, basé sur l'agriculture paysanne.

Dans les trois cas, c'est **un (ré) ancrage fort dans le territoire** qui est prôné : que ce soit par la relocalisation du système alimentaire avec l'AE, la réappropriation des politiques agricoles par les populations locales avec la SA et par la relocalisation de l'économie réelle et de l'emploi avec l'ESS.

---

5. Les mouvements défendant l'ESS n'ont pas explicitement pour but de transformer le système alimentaire dominant mais, étant donné qu'ils luttent contre le système économique néolibéral et que le système alimentaire dominant découle directement du néolibéralisme, on peut dire que l'ESS est en faveur d'un changement radical du système alimentaire.



Dans les mouvements sociaux liés à la SA, à l'AE et à l'ESS, on retrouve des organisations de paysannes et de femmes qui portent des **revendications féministes**. Elles prônent notamment une lecture « genrée » des trois concepts ainsi qu'une prise en compte des besoins et intérêts propres aux femmes (*voir plus bas*).

### Stratégies de combat spécifiques qui gagnent à s'articuler entre elles

Les acteurs défendant la SA (mouvements paysans, scientifiques, ONG) poursuivent généralement un double objectif : d'une part, freiner le mécanisme économique néolibéral (et promouvoir des actions/revendications allant dans le sens de plus de régulation) et, d'autre part, développer des alternatives viables permettant d'opérer une transition vers un modèle économique et alimentaire alternatif. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les défenseurs de la SA soient séduits non seulement par les pratiques agroécologiques mais aussi par des formes d'économie sociale et solidaire. Ceci ne signifie pas pour autant que celles-ci sont automatiquement des stratégies de SA. Identifions les apports et les limites que peuvent présenter les théories et pratiques liées à l'AE et à l'ESS.

#### Pour ce qui concerne l'agroécologie

L'agroécologie peut présenter l'avantage de mettre en place, par ses pratiques, les conditions d'une sécurité alimentaire à long terme (pratiques durables, locales, culturellement adaptées, génératrices d'emplois...). Des études portant sur les pratiques AE<sup>6</sup> ont montré les effets positifs au sein des exploitations agricoles familiales ainsi que sur la communauté locale en termes de productivité, d'augmentation des revenus,

de création d'emplois, d'adaptation aux changements climatiques<sup>7</sup>... (De Schutter, 2010) Proposer des pratiques agronomiques alternatives tout aussi efficaces que celles développées par l'agrobusiness peut aussi renforcer un plaidoyer en souveraineté alimentaire qui, en plus de dénoncer et contrecarrer le système alimentaire dominant, entend proposer aux décideurs politiques des pistes de solutions.

Considérée de cette façon, l'agroécologie pourrait devenir une des stratégies de souveraineté alimentaire, une stratégie à la fois agronomique et écologique qui se concrétise par exemple par une manière spécifique de produire ou de travailler la terre.

Il reste cependant que, si l'AE devient une stratégie de la SA, elle doit s'inscrire dans une dimension politique de SA. Or, une des critiques faite à l'AE porte sur la difficulté à s'imposer comme une voie politique et cela pour plusieurs raisons. D'une part, il y a une certaine récupération de l'AE au niveau international (BM, FAO, FMI...) qui la vide de sa substance politique, sociale et spirituelle et ne retient d'elle que ses techniques afin de « verdir » le modèle dominant. D'autre part, les praticiens et théoriciens de l'AE se sont principalement concentrés sur le niveau local et communautaire, se limitant aux aspects pratiques et agronomiques de l'AE. Ils ont longtemps considéré que l'AE devait être exclusivement locale.

Signalons cependant que, dans le milieu scientifique de l'AE, une réflexion s'approfondit sur le développement d'une agroécologie politique<sup>8</sup>. Ces penseurs considèrent que de réels changements ne peuvent avoir lieu que si les politiques et les institutions

6. Notamment : Jules Pretty, « Agricultural sustainability: concepts, principles and evidence » qui reprend les résultats de la comparaison de 286 projets agroécologiques dans 57 pays du Sud.

7. Par exemple, l'application de techniques agroécologiques telles que l'agroforesterie, la sélection participative des plantes, la lutte intégrée contre les parasites, la conservation des sols, dans 40 projets en Afrique ont entraîné des augmentations de rendements de plus de 100 % (Pretty *et al.*, 2011).

8. Comme en témoignent certains articles récents de Miguel Altieri tels que : « Agroecology, Food Sovereignty, and the new green revolution » ; « Agroecologically efficient agricultural systems for smallholders farmers: contribution to food sovereignty » ; « Agroecology, small farms, and food sovereignty »...



créent un environnement favorable au développement de l'AE. Et il est aisé de comprendre que les conditions susceptibles de créer cet environnement favorable rencontrent les principales revendications portées par des défenseurs de la SA (par exemple, l'accès aux ressources — terres, eau, semences... — et leur contrôle par les paysans, etc.)

### **Pour ce qui concerne l'ESS**

Certains chercheurs signalent que l'ESS naît souvent dans les situations de résistance. Si l'on observe les initiatives au Nord et au Sud, on constate en effet que des groupements paysans mettent en place des formes d'ESS en vue de résoudre les problèmes provoqués par un contexte qui leur est défavorable (que ce soit par la modernisation de l'agriculture ou par l'avènement des monocultures intensives ou encore par les effets du changement climatique).

Aujourd'hui, en Europe, suite aux crises multiples de ces dernières années, on remarque une recrudescence des organismes d'ESS, notamment dans le secteur de l'alimentation (GAC, GASAP, AMAP...). Contrairement aux coopératives agricoles des siècles passés<sup>9</sup>, ces nouvelles initiatives ont la particularité d'être mises en place par des consommateurs en association avec des producteurs.

Les nombreuses expériences d'économie sociale et solidaire au Nord comme au Sud constituent une source d'inspiration pour les partisans de la SA qui veulent montrer la pertinence d'une économie alternative, différente de celle qu'ils dénoncent et qu'ils veulent freiner. Elles apportent certainement des éléments utiles en termes d'organisation et de

---

9. Sans vouloir faire l'historique de l'ESS (pour aller plus loin : LAVILLE J.-L. *Dictionnaire de l'autre économie* et DEFOURNY J. et al., *L'économie sociale au Nord et au Sud*), rappelons que des formes d'ESS se sont développées dans le contexte de la révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle. Durant cette période caractérisée par l'exode rural et la modernisation de l'agriculture (premiers intrants et mécanisation), les agriculteurs des pays d'Europe de l'Ouest durent investir pour se moderniser. Les plus petits d'entre eux, qui disposaient de peu de capital, durent s'unir en coopératives agricoles s'ils voulaient survivre (Tchami, 2004). La naissance de celles-ci marque le début du syndicalisme agricole et, par extension, la naissance d'un mouvement social paysan (Drapéri, 2006).



fonctionnement aux groupements de paysans qui cherchent à vivre de leur production, par exemple (Neatman, 2002). Par ailleurs, les défenseurs de la SA pourraient puiser, dans les théories liées à l'ESS, des analyses renforçant leurs revendications politiques.

Autrement dit, pour poursuivre la finalité de la SA, les théories et pratiques qui s'inscrivent dans une possible alternative économique au système alimentaire dominant sont utiles. Mais pour que les formes d'ESS s'inscrivent dans une logique de SA, elles doivent s'accompagner de mesures de transition structurelles notamment appuyées par l'État. Pourquoi ? D'abord, l'objet de la SA est directement lié à la résolution de la faim et vise la sécurité alimentaire durable, rôles qui incombent à l'État. Ensuite, il s'agit d'éviter que ces initiatives ne restent « une voie de garage » et constituent par exemple des solutions locales autofinancées tandis que l'État continue d'appuyer prioritairement les entreprises multinationales de l'agro-business. Enfin, le risque pour certaines formes d'ESS réside dans le fait qu'elles peuvent évoluer dans le cadre d'une économie qu'elles rejettent au départ. Par exemple, une coopérative aux valeurs initiales d'ESS peut, pour survivre, devenir une sous-traitante d'une entreprise multinationale d'agro-business.



## Est-ce que les femmes « s'y retrouvent » ?

Si les acteurs de la SA, de l'AE et de l'ESS sont porteurs de changements profonds du modèle sociétal actuel, la prise en compte des inégalités de genre n'est pas automatique et, selon les mouvements féministes, elle devrait faire l'objet d'une réflexion explicite et approfondie pour aboutir à une résolution des principales revendications récurrentes portées par les mouvements de femmes.

Les femmes ont en effet pris leur place dans la lutte contre le capitalisme et le néolibéralisme. Leur originalité a été de mettre en évidence que les inégalités de genre ne sont pas nées avec l'avènement du néolibéralisme et du modèle d'agriculture qu'il défend, même si la globalisation et le libre-échange ont aggravé les conditions de vies de nombreuses femmes (Carracillo, 2010). Autrement dit, le modèle néolibéral n'est pas la seule cause d'oppression des femmes. Les associations de paysannes revendiquant la SA ont, par exemple, donné à voir que même si l'agriculture paysanne restait une entité à défendre, elle pouvait aussi être porteuse d'inégalités de genre économiques et culturelles profondément

ancrées dans un mode de vie patriarcal traditionnel (Charlier et Demanche, 2013).

Ceci amène à dire que, si la prise en compte de cette dimension des rapports de genre à la fois économiques et culturels n'est pas faite, le risque est de renforcer une paupérisation des populations féminines. Un autre facteur à retenir, spécifique aux femmes, est celui de l'insécurité avec laquelle elles doivent composer, étant obligées de se protéger dans un contexte où l'on porte régulièrement atteinte à leur intégrité physique (violence à la fois familiale et extrafamiliale).

Les pratiques agroécologiques, pour réduire l'usage d'intrants chimiques (engrais, pesticides...), demandent une intensification du travail humain, ce qui est positif dans une perspective de création d'emplois ruraux. Cependant, il est important de veiller à ce que cette intensification du travail ne vienne pas alourdir la charge endossée par les femmes dans leurs activités quotidiennes et domestiques. Par contre, ces initiatives pourraient contribuer à valoriser le travail domestique des paysannes. Il est bien connu que le travail des paysannes ne se limite pas aux activités productives. Elles prennent aussi en charge les activités dites « reproductives » de la famille<sup>10</sup> tout en ne disposant que d'un accès limité aux ressources, activités invisibles dans le modèle économique actuel.

10. On distingue trois types d'activités « nécessaires au bon fonctionnement de la société :

- Les activités productives : productions de biens et services qui peuvent s'échanger et générer des revenus.
- Les activités reproductives : subsistance des membres de la famille, entretien de la force de travail (soins aux enfants, entretien du foyer, alimentation, )
- Les activités communautaires et politiques : meilleur fonctionnement général de la société (entretien d'équipement, vie sociale et collective), participation aux prises de décisions dans les espaces gérant la vie collective » (Carracillo, 2010, p. 9).

La répartition des rôles entre hommes et femmes au sein de chacune de ces activités est inégale et la plus grande charge incombe souvent à la femme (activités productives et reproductives avec un accès limité aux lieux de décisions).



Quant aux organismes d'ESS, tout en prônant l'égalité (une personne, une voix), ils ont tendance à ne pas prendre en compte les inégalités de genre présentes dans les entreprises classiques (inégalités salariales, hauts cadres principalement masculins, précarité de l'emploi féminin...), inégalités également peu visibles (Guérin, 2003).

Ceci dit, les femmes et leurs associations sont présentes au sein des mouvements de la SA et y placent leurs revendications pour plus d'égalité. Dans les initiatives d'ESS, les femmes peuvent avoir l'occasion de s'unir pour améliorer leurs conditions de vies, augmenter leurs revenus et, surtout, pour acquérir plus d'autonomie et de pouvoir de décision face aux hommes (Charlier, 2013). Par ailleurs, les initiatives agroécologiques et d'ESS contribuent souvent à créer un espace de débat où les frontières entre la sphère privée (domestique) et la sphère publique sont abolies. Dans cet espace, les questions de distribution sexuée des rôles au sein du ménage ainsi que

la valorisation du travail « invisible » des femmes peuvent être abordées (Guérin, 2003). Ce genre d'initiatives peut contribuer à une prise de conscience par les femmes et les hommes des inégalités qui les opposent.

Les théoriciens de la SA, de l'AE et de l'ESS, pour être porteurs d'un réel changement, devraient profiter de l'émergence de ces concepts pour mieux les connaître et adopter une lecture féministe de l'économie et de la société dans son ensemble. Cela permettrait d'éviter de reproduire les inégalités de genre dans la définition d'un nouveau modèle sociétal. Autrement dit, pour les femmes, le combat reste d'actualité même dans les alternatives économiques et agroécologiques.

Des pratiques agroécologiques et économiques sociales et solidaires comme de possibles stratégies appliquées de souveraineté alimentaire

Les concepts sont des outils qui permettent à ceux qui les utilisent de structurer leur pensée et d'avoir



une meilleure lecture du monde, les aidant ainsi à mieux agir pour le changement. Chacun des concepts étudiés ici peut être porteur de changement et tout ce qu'ils recouvrent (théorie, pratiques, organisations) est en mesure de fournir un enseignement utile pour envisager un autre système agroalimentaire.

Le système alimentaire durable défendu par les porteurs de la SA est très proche des pratiques et des valeurs véhiculées par l'agroécologie (agriculture locale, paysanne, inspirée de pratiques traditionnelles, respectueuse de l'environnement, philosophiquement proche de la terre et des traditions paysannes...).

Et l'ESS, par ses pratiques, ses principes et ses critères, est un outil de questionnement du néolibéralisme qui va dans le sens de la critique du système alimentaire dominant faite par les mouvements de la SA. De plus, les pratiques d'ESS peuvent également servir de guide à l'établissement d'alternatives agroécologiques dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Il est dès lors raisonnable de penser que les « porteurs » de ces concepts proches et complémentaires tels que l'ESS, l'AE et la SA, ont tout intérêt à se rapprocher et à tisser des liens entre eux. Ils peuvent unir leurs forces dans des combats communs pour favoriser l'avènement d'un système alimentaire durable et juste comme premier jalon d'un changement

plus profond de la société. Et pour autant que l'on tienne compte que les femmes ont des contraintes spécifiques (culturelles et physiques).

La finalité essentielle de la souveraineté alimentaire reste fondamentalement politique. Les théories et pratiques liées à l'AE et l'ESS deviennent des stratégies dans ce cadre. Notamment à partir du moment où elles donnent à voir aux décideurs que d'autres manières de produire et de commercialiser existent, tout aussi efficaces — sinon plus — que celles soutenues par les États et le lobby des entreprises multinationales.

Le changement viendra d'une combinaison de facteurs dont :

- le plaidoyer pour une plus grande régulation du commerce international et du libre-échange, ainsi que pour l'établissement d'un environnement favorable à l'émergence d'alternatives (accès à la terre, au crédit, avantages fiscaux, marchés publics, financement public...)
- le développement de ces alternatives par la promotion et le soutien (recherche, communication, formation...)
- le regard systématique en termes de rapports de genre.

Et y croire. Surtout.

**Maxime Caudron**

- CANFIN P., « La définition de l'économie sociale et solidaire, *Alternatives économiques*, septembre 2008.
- CARRACILLO C., *Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire : Cultiver, pas mendier*, Entraide et Fraternité, 2008.
- CARRACILLO C., *Paysanne et souveraineté alimentaire : Quels enjeux ?*, Entraide et Fraternité, 2010.
- CASTEL O., *La réciprocité : principe de comportement économique en conflit/coopération avec le profit et la redistribution*, N/P, Université de Rennes, décembre 2006.
- CHARLIER S., DEMANCHE D., *Perspectives de genre pour l'agroécologie : regards croisés sur la souveraineté alimentaire*, Focus Genre, 2013.
- DEFOURNY J., DEVELTERE P. et B., FONTENEAU B., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, Bruxelles et Paris, 1999.
- DELVAUX F., « L'agriculture à la mode néolibérale coupe-t-elle la faim aux paysans ? », in *Commerce international : quels enjeux pour l'agriculture paysanne ?*, Entraide et Fraternité, mars 2012.
- DE SCHUTTER O., *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation A/HRC/16/49*, décembre 2010.
- DRAPERI J.-F. ; « Mouvement coopératif », *Alternatives Économiques*, janvier 2006.
- GIMENEZ E., ALTIERI M., « Agroecology, food sovereignty and the New Green Revolution », in *Agroecology and Sustainable Food systems*, 2013.
- GLIESSMAN S., *Agroecology: ecological processes in sustainable agriculture*, MI, Ann Arbor Press, 1998.
- GUÉRIN I., « Économie solidaire et inégalités de genre : une approche en termes de justice sociale », in *Revue Internationale de l'Économie Sociale*, n° 289, 2003.
- KOLM S.-C., *La bonne économie : la réciprocité générale*, Paris, PUF, 1984.
- LA VIA CAMPESINA, *L'agriculture familiale, paysanne et durable peut nourrir le Monde*, Jakarta, 2010.
- LAVILLE J.-L., CATTANI A.D., *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, 2006.
- NEATMAN N., « The Social and Solidarity Economy : toward an alternative globalization », preparation document of the symposium *Citizenship and globalization: exploring participation and democracy in a global context*, Vancouver, 2002.
- PRETTY J. et al., « Sustainable intensification in African agriculture », *International Journal of Agroecological Sustainability*, 9:1, 2011.
- STASSART P., BARET P., GRÉGOIRE J.-C., HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., STILMANT D., VANLOQUEREN G., VISSER M., « L'agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables », in *Agroécologie entre pratiques et sciences sociales*, Educagri, 2012.
- TCHAMI G., *Manuel sur les coopératives à l'intention des organisations de travailleurs*, Organisation Internationale du Travail, 2004.
- TOUSSAINT E., *Un coup d'œil dans le rétroviseur : L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui*, Éditions du Cerisier, Mons, 2010.
- WEZEL A. et al. ; « Agroecology as a science, a movement or a practice », *Agronomy for sustainable development*, 2009.





Rejoins-nous sur la page  
d'Entraide et Fraternité



ENTRAIDE &  
FRATERNITE

Avec le soutien de  
LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

#### Entraide et Fraternité

32 rue du Gouvernement Provisoire  
1000 Bruxelles  
02 227 66 80 | [entraide@entraide.be](mailto:entraide@entraide.be)  
[www.entraide.be](http://www.entraide.be)

Conception, rédaction et relecture  
Maxime Caudron

Mise en page Média Animation asbl

Photos Shutterstock.com, Entraide et Fraternité

Éditeur responsable

A. Simonazzi – 32 rue du Gouvernement Provisoire – 1000 Bruxelles